

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

Objet

SIVOM : révision des  
statuts.

82.052

DATE DE CONVOCATION

9 Avril 1982

DATE D'AFFICHAGE

9 Avril 1982

Nombre de conseillers  
en exercice 27  
Nombre de présents 21  
Nombre de votants 24

Pour 4  
Contre 13  
Abstentions 4

# Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE  
ROCHEFORT, LE

10. MAI 1982

- 7. MAI 1982

COMMUNE DE ROYAN

APPLICATION LOI N° 82213  
du 2-3-1982

L'An mil neuf cent quatre vingt deux

le seize avril à dix heures huit heures  
trente  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de Monsieur Pierre LIS

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOCHE, MM. LACHAUD, BOUTET,  
MM. BUJARD, BOUCHET, DUFOUR  
MM. PAPEAU, POUMAILLOUX, MONTRON, NAULIN, BOISARD, GUICHAOUA,  
MM. BROTREAU, DUFEIL, BERLAND, CABAL, PELLETIER, TAP, Mme TACQUET.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. COLLE par M. le MAIRE  
BOULAN par M. BROTREAU  
MAURELLET par M. DUFEIL

Absents : MM. POUGET, VIAUD

Excusé : M. TETARD

Monsieur Jean-Claude MONTRON a été élu Secrétaire.

M. le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la  
délibération du Comité Syndical du S.I.V.O.M. de la Presqu'Ile  
d'Arvert et de la Côte de Beauté en date du 5 Mars 1982 relative  
à la révision des statuts de ce Syndicat, suite à la demande de  
modification de la répartition de la charge des annuités d'emprunts  
de l'usine de broyage des ordures ménagères de LA TREMBLADE.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré

REFUSE la délibération du Comité Syndical du "Syndicat Intercommunal  
à Vocation Multiple pour l'aménagement et l'équipement général et  
notamment touristique de la Presqu'Ile d'Arvert et de la Côte de  
Beauté", en date du 5 Mars 1982 susvisée.

Pour 4 (quatre voix)  
Contre 13 (treize voix)  
Abstentions 4 (quatre)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au Registre MM. les Membres présents.  
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Pierre LIS